

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DeLaval Surface Coating Tixfibre

### FS2033

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 15-janv.-2015

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeLaval Surface Coating Tixfibre

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Agent épaississant

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacteur le fabricant

c/o DeLaval International AB  
PO BOX 39  
147 21 Tumba  
Sweden  
Tel + 46 08-530 66 000  
Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
112

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

*Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16*

Non dangereux.

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

*Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16*

Non dangereux.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

*Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008*

Non dangereux

**Hazard Pictogram(s)****Conseils de prudence**

P102 - Tenir hors de portée des enfants

*Etiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE*

Non dangereux.

**2.3. Autres dangers**

Aucun(e).

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1. Substances**

Sans objet

**3.2. Mélange**

Nature chimique de la préparation.

**Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16**

**Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16**

**Notes**

Cellulose Derivate

### 4. PREMIERS SECOURS

**4.1. Description des premiers secours.****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**contact oculaire**

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

**Inhalation**

Consulter un médecin en cas de symptômes.

**Protection pour les secouristes**

Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Effets aigus**

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

**Delayed Effects**

Aucun(e) connu(e)

**Effets d'une surexposition**

Aucun(e) connu(e).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Notes au médecin Traiter les symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau, Jet d'eau, Mousse

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer les sources d'ignition. Ne pas respirer les poussières. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage

Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le conteneur d'origine. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker uniquement en position verticale. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Scénario d'exposition	Sans objet
Autres lignes directrices	Sans objet

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition	Aucun(e) connu(e).
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Aucune information disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter. Porter des lunettes de protection.
Protection de la peau	Porter des gants/des vêtements de protection.
Protection des mains	Gants imperméables
Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Use only with adequate ventilation to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapour, etc.) below recommended exposure limits.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	poudre
Aspect	Blanc, Jaune clair
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

pH	<u>Valeurs</u>
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
point d'éclair	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Sans objet coupelle fermée
Hydrosolubilité	Sans objet
Solubilité dans d'autres solvants	insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible

Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

**9.2. Autres informations**

Densité	~ 0.09 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
Masse volumique apparente	~ 90 kg/m <sup>3</sup>

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité	Stable.
-----------	---------

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles**

Aucune information disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Inhalation**

Aucune information disponible.

**contact oculaire**

Aucune information disponible.

**Contact avec la peau**

Aucune information disponible.

**Ingestion**

Aucune information disponible.

**irritation**

Peut irriter les yeux et la peau. May irritate nose, throat, and respiratory tracts.

**Corrosivité**

Aucune information disponible.

**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

**Effets mutagènes**

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Effets cancérogènes**

Aucun(e) connu(e).

**Effets sur la reproduction**

Aucun(e) connu(e)

**Effets sur le développement**

Aucun(e) connu(e)

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

**12.6. Autres effets indésirables**

Aucun(e) connu(e).

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur
<b>Emballages contaminés</b>	Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
<b>No de déchet suivant le CED</b>	17 09 04 (mixed construction and demolition wastes other than those mentioned in 17 09 01, 17 09 02 and 17 09 03)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

<b>14.1 N° ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

### ADR/RID

<b>14.1 N° ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

### IATA/CAO

<b>14.1 N° ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 67/548/CEE

Dir. 99/45/CE

Dir. 2000/39/CE

*Inventaires internationaux*

#### **EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

*Légende*

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

---

Aucune donnée disponible.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

Aucune information disponible

### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

### Date de préparation

15-janv.-2015

### Remarque sur la révision

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité